

PLAN D'ENSEMBLE & MAUSOLÉES

CIMETIÈRE NOTRE-DAME DES NEIGES

PROPOSITIONS " 93" & "95"

PLAN D'ENSEMBLE DE MAI 91

ILLUSTRANT LA CONCENTRATION DES MAUSOLÉES
&
'ABSENCE DE TOUTE AUTRE CONSTRUCTION SUR LE SITE

LETTRE DE PRÉSENTATION

07-93

POUR LE MONTAGE DU DOSSIER D'INFORMATION

**EXPLIQUANT LA POSITION D'ALORS DE L'ARCHITECTE
ET TOUJOURS LA MÊME EN 2003**

Montréal, le 27 juillet 1993

Le Cabinet de Relations Publiques National Inc.
Monsieur Marc Sévigny
770, rue Sherbrooke O.
Suite 1600
Montréal
H3A 1G1

Mausolée, Phase "8"
Cimetière Notre-Dame des Neiges
Caractéristiques sommaires

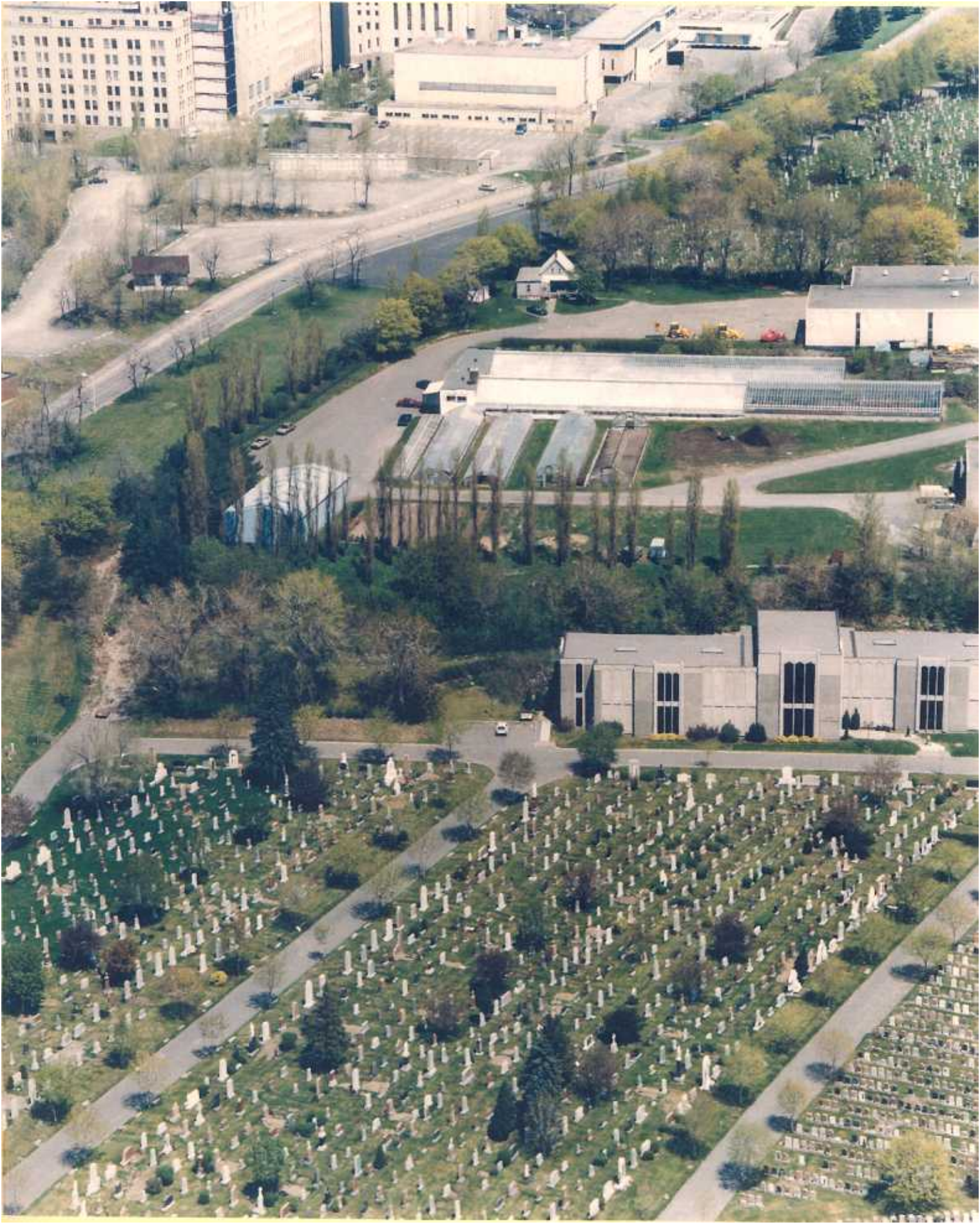
Le mausolée mentionné en titre constitue la 8^e phase d'un programme de développement de mausolées au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Le regroupement principal des mausolées se situe essentiellement le long de la limite nord-ouest du cimetière en bordure immédiate de plusieurs bâtiments du campus de l'Université de Montréal.

Les raisons de cette localisation s'appuient sur la volonté de concentrer l'ensemble des bâtiments requis pour les différentes opérations du cimetière notamment le garage, le crématorium, la chapelle et les mausolées de façon à minimiser l'impact du domaine bâti et sauvegarder le caractère naturel des lieux. Elles consistent également dans la volonté de faciliter l'accès des piétons, particulièrement des personnes âgées, venant des services de transport depuis le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue Decelles. Elles résident enfin sur la volonté de ne pas prolonger ailleurs dans le cimetière les services d'aqueduc, d'égoûts et d'électricité.

Le site dévolu à la phase "8" occupe une superficie de 86 000 pi.ca. entièrement entouré de bâtiments existants. L'édifice lui-même comporte 4 parties totalisant 87 112 pi.ca. sur une hauteur maximum de deux étages et demi. La superficie d'occupation au sol atteint 33 613 pi.ca. comparativement à 33 422 pi.ca. de bâtiments existants à démolir sur les lieux mêmes soit 30 020 pi.ca. pour les serres et 3 402 pi.ca. pour le hangar. Le volume prévu s'établit à 1 500 846 pi³ dont 71.15% se situe hors-sol et 28.85% sous le sol. La hauteur hors-terre varie de 20' @ 40' et ne dépasse en aucun point la hauteur des bâtiments adjacents existants du cimetière. Aucun arbre ne doit être coupé pour fins de construction; par contre, un aménagement paysager important (arbres & arbustes) est prévu de façon à intégrer l'édifice dans un cadre naturel.

VUE AÉRIENNE DU SITE



MONTAGE SUR PHOTO AÉRIENNE

DE L'EX-PHASE 7, PHASE 9 EN 95

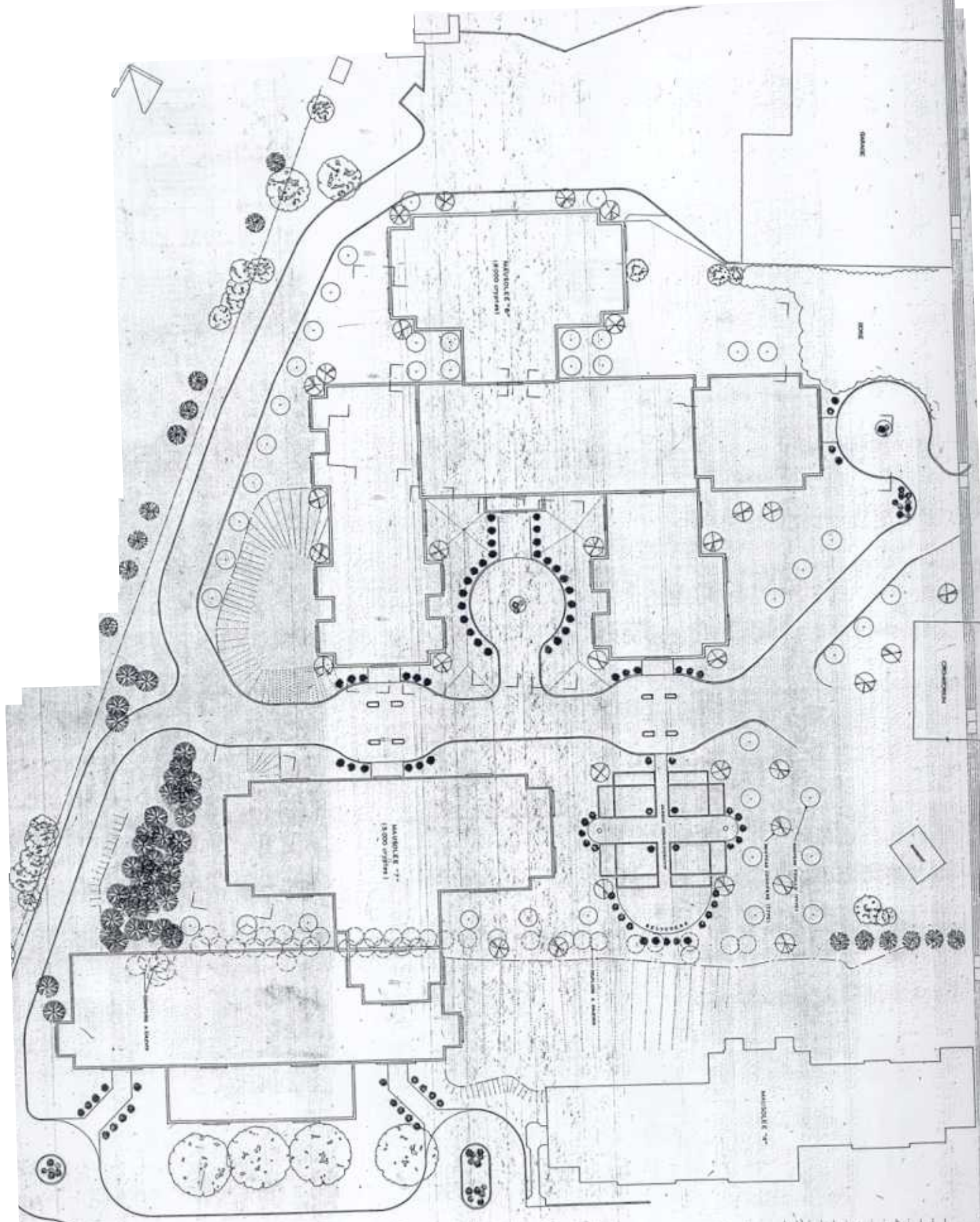




MONTAGE SUR PHOTO AÉRIENNE
+
PLAN ET ÉLÉVATIONS

DES PHASES 9 & 10 "95"

A NOTER: LE PROFIL LONGITUDINAL BAS DE L'ENSEMBLE



NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI
PHASES 7 & 8

ROGER LEBLANC
ARCHITECTURE & INTERIORS
1000 RUE NOTRE-DAME, 1000 MONTREAL, QUEBEC H3B 2R6



DATE: 2008-09-15
SCALE: 1/8" = 1'-0"

IMPLANTATION

DATE: 08/15/08

SCALE: 1/8" = 1'-0"

AMBIANCEMENT PAYSAGER

